

PERMIS A2

PRESENTATION

Le permis A2 permet de conduire tous types de motos y compris les 3 roues, avec une restriction de puissance à «47.5 ch maxi».

DESCRIPTION DE LA FORMATION

- Accès à la salle de cours collectif de code illimité pendant 1 an
- 20 leçons de conduite (plateau sur piste privée + circulation)
- Frais de dossier et d'inscription à la préfecture
- Kit pédagogique (fiche de suivi, livret d'apprentissage)
- Accompagnement à l'examen théorique
- Accompagnement à l'examen pratique (plateau + circulation)

PIÈCES À FOURNIR À L'INSCRIPTION

- 2 photos d'identités aux normes ou e-photo (photomaton agréé)
- Photocopie de la pièce d'identité et celle des parents pour les mineurs
- Photocopie du certificat de recensement pour les moins de 25 ans.
- Pour les moins de 26 ans la journée d'appel est obligatoire
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois et en cas d'hébergement une attestation de domicile ainsi que la photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeur
- ASSR2 (pour les moins de 21 ans l'ASSR 2 est obligatoire)
- 3 enveloppes : « Lettre suivie 100g » X 2 + enveloppe A5 affranchies à 0,90 €



3X
SANS FRAIS

850€ *